

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Ecoles normales, brevets. — Variété : Trente ans après.* — A. V. M. G. : *Cours et avis.* — Genève : U. I. G. - U. A. E. E. : *Convocation.* — *Chronique genevoise : Incorrigibles.* — S. G. de T. M. et R. S. : *Séance documentaire et pratique.* — Neuchâtel : *Pour prendre congé.* — *Mises au concours.* — Informations : *Grep.*

Partie pédagogique : H. Jeanrenaud : *Ma grammaire.* — V. Dentan : *Analyse logique.* — *Lectures géographiques : Chine, Mongolie.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ECOLES NORMALES

Samedi dernier, 30 mars, s'est déroulée, dans son cadre habituel, la cérémonie de la remise des brevets aux futurs instituteurs et institutrices.

Les candidats suivants obtiennent le brevet définitif :

a) *Enseignement primaire :* MM. Cardinaux Roger, Champendal Pierre, Cherix Paul, Favre Daniel, Gardel Alexandre, Vonnez Jean-Pierre. — Mlles Bellay Madeleine, Besson Charlotte, Borloz Gladys, Cauderay Suzanne, Chollet Gilberte, Collomb Raymonde, Decrausaz Ginette, Diserens Christiane, Horat Marthe, Maggi Marie-Louise, Mamin Jeanne, Mœsching Alice, Nicoud Liliane, Rapaz Madeleine, Rochat Edith, Rod Denise, Rumley Nelly, Thomas Jacqueline, Visinand Rose.

b) *Enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines :* Mlles Amiguet Danielle, Baatard Andrée, Cherpillod Suzanne, Geissbuhler Yvette, Henry Blurette, Jaunin Lucette, Leyvraz Françoise, Lieberkühn Annie, Nicolet Paulette, Ogay Suzanne, Roth Daisy, Schoppard Marlise.

c) *Enseignement des travaux à l'aiguille :* Mlles Baatard Paulette, Chauson Marguerite, Herren Jeannine, Junod Arlette, Mathey Hélène, Péclard Charlotte, Pilet Madeleine, Pilloud Paulette, Roch Marie-Antoinette, Vidoudez Olga ; Mme Vurlod-Nicollier Lisette.

d) *Diplôme pour l'enseignement privé (cl. enfantines) :* Mlles Manuel Berthe, Monnier Gisèle.

Prix de Fondation

Les prix suivants sont décernés :

Prix S. P. V. (régularité et conduite) : M. Georges Ludi, Mlle Denise Rod.

Prix de volonté : M. Jean-Pierre Vonnez.

Prix L. Pelet (travail et conduite) : Mlle Nelly Rumley.

- Prix F. Guex (pédagogie)* : Mlle Madeleine Rapaz.
Prix L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Jean Ribolzi.
Prix Victor Hugo (français) : MM. Alexandre Gardel et Jacques Tüscher, Mlle Marie-Louise Maggi.
Prix F. Meyer (mathématiques) : M. Georges Chamot.
Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlles Marie-Louise Maggi et Madeleine Rapaz.
Prix E. Reclus (géographie) : Mlle Madeleine Rapaz et M. Georges Chamot.
Prix C.C. Dénéreaz (chant) : Mlle Nelly Rumley et M. Daniel Favre.
Prix Albert Fœtisch (violon) : M. Georges Ludi.
Prix Albert Fœtisch (harmonium) : Mlles Madeleine Rapaz et Gladys Borloz.
Prix E. Frey (allemand) : Mlle Edith Capt.
Prix P. Jomini (sciences) : M. Daniel Favre.
Prix Mlle F.M. Grand : Mlle Paulette Nicolet.
Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts : Mlle Suzanne Cauderay et MM. Georges Ludi et Alexandre Gardel (1ers prix). Mlles Jeanne Mamin et Denise Rod (2es prix).
Prix de travaux manuels : MM. Jean-Pierre Paquier et Roger Yersin (2e cl. G.).
Prix J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Edith Capt.
Prix de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Arlette Junod.
Prix E. Hartmann (gymnastique) : Mlles Gilberte Chollet, Alice Mœsching et Liliane Nicoud.
Concours Mlle F.-M. Grand : Mlle Pâquerette Durussel (2e cl. enf.).

VARIÉTÉ

Trente ans après...

Quand elles ont fait connaissance, elles avaient seize ans, des cheveux relevés, des robes longues et des cols droits, parce que c'était la mode. Trois ans durant, sur les bancs de la même école, elles ont entendu parler d'Herbart, de Comenius, de Pestalozzi. Elles ont pâli sur le Plan d'études, et on leur a dit que la vocation qu'elles avaient choisie (ou qu'on leur avait imposée, choisit-on jamais à seize ans ?) était la plus belle de toutes.

Quand elles se sont quittées, après trois ans d'existence commune, pendant lesquels elles avaient partagé leurs peines, leurs joies, leurs enthousiasmes et leurs déceptions, elles se sont quittées, un brevet en poche, prêtes à se mesurer avec la vie. Elles ont volé de leurs propres ailes loin du vieux nid de l'école.

Alors a commencé la chasse aux places. Elles ont posé leur candidature à Villars-le-Terroir, aux Voëtes, aux Bioux ou à l'Etivaz, car à vingt ans on ne choisit pas et on accepte ce qui se présente. La vie est longue et on a tant d'illusions... Quelques-unes — les chanceu-

ses — ont trouvé à se placer tout près de leur famille. D'autres ont tenu à tâter de l'étranger. D'autres enfin ont presque tout de suite fondé un foyer.

Des années et des années encore ont passé. Et voilà qu'un beau jour (est-ce vraiment si beau que ça) la cinquantaine est venue. Alors, elles se sont retrouvées. Elles avaient des jupes moins longues, des cheveux plus courts et pas de cols droits. Elles avaient perdu quelques illusions. Mais les souvenirs joyeux sont un puissant tonique, car le « passé est un jardin dont on ne voit que les fleurs » et, au bout d'une heure, toutes, même celles pour qui la vie n'a pas été clémente, retrouvent un peu du rire et de la gaîté d'antan. On évoque les disparues, car « les Parques sont avides » comme dans la chanson, on fait un tour d'horizon et un sondage dans le temps. Et chacune se raconte.

Qui dira jamais l'existence décolorée de certaines institutrices dans les collèges isolés de la campagne? Souvent, une fois les quatre coups de l'horloge frappés, elles entrent dans leur appartement où elles ne verront pas âme qui vive jusqu'au lendemain matin, à l'heure de la classe. On comprend alors ce petit mot envoyé par l'une d'elles : « Ici, c'est le calme plat. Heureusement, on nous promet un peu d'animation pour la semaine prochaine : on aura le rouleau compresseur ».

Vies intéressantes, animées, variées des citadines. Concert, théâtre, cinéma, conférences, comités, bonnes œuvres, sociétés sollicitent les unes et les autres, tant et si bien qu'après des vacances, souvent bousculées, elles se réjouissent de reprendre l'école... pour se reposer.

Vies difficiles de certaines mères de famille qui, forcées par les circonstances de conserver ou de reprendre leur profession, doivent mettre les bouchées doubles, aller du ménage à l'école et de l'école au ménage, s'occuper des enfants des autres et négliger les leurs !

Puis le jour est arrivé où des messieurs sont venus les remercier de « leurs bons et loyaux services ». On leur a dit qu'elles avaient donné « le meilleur d'elles-mêmes à de nombreuses volées d'écoliers », on leur a remis « un souvenir tangible de la reconnaissance des autorités » et la presse locale leur a consacré quelques lignes. Désormais, à leur titre habituel s'ajoutera le mot émérite.

C'est de tout cela qu'elles s'entretiennent dans cette petite réunion intime où l'on se sent les coudes, et, de reparler de tant de choses, de ressusciter tant de souvenirs oubliés, les sévères pédagogues, les imposantes matrones et les demoiselles distinguées, retrouvent, pour quelques heures, leur âme de vingt ans, quelques illusions nouvelles et les rires sonores et jeunes fusent.

M. Matter-Estoppey.

A. V. M. G.

Cours de natation à la piscine de Lausanne. Les cours régionaux organisés par l'A. V. M. G. obtiennent un succès grandissant. Le comité se réjouit de voir les instituteurs et institutrices fréquenter assidûment ces cours facultatifs.

Après une dizaine de séances, le cours de natation vient de se terminer. Au collègue Ferrier, moniteur de ce cours, nos vifs remerciements.

Cours à ski pour les collègues de Nyon et environs. Malgré le temps incertain et la neige lourde de printemps, ce cours a eu lieu dimanche 24 mars. Avec de la joie et de l'entrain, le travail est toujours excellent.

P.-E. R.

AVIS

Les membres qui ont changé d'adresse, ceux qui ne reçoivent pas régulièrement leur journal, ainsi que les collègues ayant quitté l'association et à qui le dit journal est encore envoyé, voudront bien faire part de leurs desiderata à V. Lyon, caissier, Ependes.

GENÈVE

U. I. G. - U. A. E. E.

CONVOCATION

Les membres de l'**U. I. G. - Dames** et **Messieurs** et de l'**U. A. E. E.** sont convoqués en **assemblée plénière**

vendredi 12 avril, à 17 heures précises
Aula de l'Ecole d'horlogerie, 2, rue Necker.

Ordre du jour :

Projet de loi instituant l'école moyenne à Genève. Conférence de M. le professeur *André Oltramare*. Discussion.

Il s'agit, comme chacun sait, d'une transformation radicale du degré moyen de l'enseignement (secondaire inférieur), point de friction entre deux ordres d'enseignement et pont aux ânes de la gent écolière. Il est de toute importance que les organisations professionnelles prennent une part active à la discussion, ne serait-ce que pour maintenir la question sur le plan de l'organisation pédagogique, dont les premières escarmouches au Grand Conseil montrent déjà une tendance à la faire sortir pour l'engager sur un terrain où elle risque de faire de mauvaises rencontres.

L'avenir de l'école populaire est notre chose. Chacun aura, vendredi, l'occasion d'éclairer sa lanterne. Vos trois comités comptent sur une participation imposante, et espèrent une discussion nourrie.

I. M.

CHRONIQUE GENEVOISE

INCORRIGIBLES

Tous ceux qui se soucient d'un enseignement donné dans des conditions normales ont accueilli avec satisfaction la sage détermination du G. C. de rapporter, en ce qui concerne l'enseignement, les dispositions malheureuses prises en 1937 contre les couples de fonctionnaires.¹ Il a

¹ Que l'on s'obstine à traiter de cumulards oubliant que le cumul est l'exercice simultané de plusieurs fonctions par un même personnage... on comprend du reste qu'il soit généralement interdit ! Nous y reviendrons.

fallu naturellement qu'un comité « anticumulard » lance un référendum contre une décision qui n'a certes pas été prise pour nous plaire mais parce qu'il **fallait** qu'on la prit.

L'un des deux signataires de l'appel, *M. Joseph Chevrot* a le mérite de bien connaître ce dont il parle : gros agriculteur, il est obligé d'avoir recours aux services de sa femme pour les tâches importantes qui découlent de l'emploi d'un nombreux personnel. Il sait, par expérience, ce que c'est que d'être deux à faire bouillir la marmite. Il voudrait probablement que sa femme pût prendre quelque repos, mais il éprouve un louable scrupule à l'y engager tant que d'autres femmes sont obligées de travailler pour améliorer la situation de leur ménage. D'autre part, il estime que deux salaires représentent un gain exagéré pour un ménage. Comme nous le comprenons !

Nous sommes les derniers à ignorer les privations que la guerre a imposées aux milieux agricoles (et tout spécialement aux propriétaires de grosses exploitations) ! Néanmoins, nous avons cru devoir défendre la position du G.C. Nous nous en excusons auprès de *M. Chevrot*. Nous estimons que :

1. La question du *double emploi*, agitée par le comité référendaire, est mal posée : l'utilisation des capacités professionnelles de la femme en vue d'assurer de suffisantes disponibilités au ménage est un cas *général*. Nous nous étonnons qu'on songe à user de l'argument du double salaire devant une population d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs (c'est à l'indignation des « classes moyennes » qu'on fait appel) où le travail à deux est de règle. Cela ne se peut que grâce au subterfuge, assez grossier, qui consiste à monter en épingle les cas où cette collaboration entre mari et femme se traduit par un double *salaire*... et qui évidemment touchent au scandale quand ce double salaire provient de l'Etat !

2. La pénurie de personnel enseignant féminin est une calamité. Tout ce qui peut être fait pour la réduire doit être entrepris, et nous remercions *M. le conseiller d'Etat Picot*, chef du Département de l'instruction publique, de montrer en cette affaire une attitude déterminée, nettement favorable à la décision du G.C... qui connaît aussi bien la question que les *Chevrot* et autres *Connod*.

Ces deux points ont fait l'objet d'une communication de notre part à la presse, qui est, chose réjouissante, la première manifestation d'activité du *Comité provisoire de liaison des unions du corps enseignant genevois*...² Cet enfant au maillot n'attend pas d'avoir poussé ses premières dents pour les montrer.

Matile

² Union du Corps Enseignant secondaire (les sept associations), U.I.G. Dames, U.I.G. Messieurs et U.A.E.E. L'organisme en formation (il s'agira probablement d'une fédération) aura pour but de conjuguer les efforts des diverses associations en vue de l'amélioration des conditions de travail et de traitement. Il aura d'autre part un rôle important à jouer dans la recherche du commun dénominateur... il ne doit pas être difficile à trouver (sinon à formuler) : nous avons tous des élèves, et nous cherchons tous à en faire des hommes.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.
SÉANCE DOCUMENTAIRE ET PRATIQUE

Mardi 9 avril 1946, à 17 h., Ecole du Grutli, salle 2

Ordre du jour :

1. Le bois découpé : sa technique (démonstrations et conseils pratiques, H. Bouchardy) ; sa réalisation dans les classes de fin de scolarité (W. Breithaupt) ; ses possibilités d'application dans les classes rurales (L. Dunand).

2. *Exposition* des travaux faits, cet hiver, dans le cadre de notre activité : travaux de Noël, travaux sur bois, visites de parcs, sorties de sciences naturelles.

3. *Cours normal suisse* de Coire (1945) : programme des cours de cartonnage et de menuiserie (commentaires de L. Germond et I. Matile).

4. Aperçu concret des *cours* prévus pour la saison prochaine ; cartonnage élémentaire, papiers-reliure, petits cadeaux de fêtes, petites techniques diverses (papier mâché, filet, etc.), confection d'une pharmacie de ménage.

Chacun — membre ou non de notre groupement — est cordialement invité à prendre part à cette séance essentiellement pratique.

Le Comité.

P. S. L'exposition proprement dite restera ouverte jusqu'au mercredi soir 10 avril. En revanche, démonstrations et exposés ne seront pas répétés.

NEUCHÂTEL

POUR PRENDRE CONGÉ

J'abandonne aujourd'hui la plume de bulletinier neuchâtelois que j'avais reprise, en février 1933, des mains mourantes de Werner Brandt qui avait succédé, en 1925, à Fritz Hoffmann, premier correspondant nommé à la suite de la réorganisation de l'*Educateur* décidée par le Congrès tenu à Neuchâtel, en 1920.

Nous sommes unis tous les trois par ce trait commun, c'est d'avoir rempli notre mandat d'abord en activité de service, puis pendant quelques années après notre démission de l'enseignement. Sous ce rapport, l'étape que j'ai parcourue dépasse celle de mes deux prédécesseurs. Si j'ai fait si long bail, ce n'est pas que je me sois obstiné à rester dans le bateau, jugeant mes services indispensables. Pas du tout. A plus d'une reprise, j'ai offert au Comité central de céder la place ; mais chaque fois, il m'en a dissuadé pour des raisons devant lesquelles je me suis incliné.

Mais le vent a tourné puisque trois sections, dans une démarche commune auprès du Comité central, laissent entendre que la charge de bulletinier n'est compatible qu'avec la qualité de membre actif de la S. P. N.

Ainsi donc la porte de sortie si bienveillamment tenue close jusqu'à ce jour s'ouvre toute grande devant moi.

Au moment d'en franchir le seuil et d'abandonner toute activité dans la corporation où j'étais entré il y a exactement un demi-siècle, les souvenirs remontent pressés dans ma mémoire, empreints de satisfaction, de joie et de reconnaissance. Satisfaction et joie d'avoir été associé à ceux qui ont transformé notre timide association de jadis en un centre professionnel vivant, positif et nécessaire dans le jeu des intérêts de l'école et du maître. Reconnaissance pour les heures pleines de charme et de libre épanouissement passées dans l'intimité de mes collègues, heures nombreuses qui ont jeté une lumière bienfaisante sur ma longue route.

En la quittant, je constate que trois problèmes qui ont maintes fois servi d'aliment à mes chroniques se posent à nouveau coup sur coup ; l'enseignement pédagogique, les traitements et les retraites.

A ce qu'on dit, les intentions du département de l'Instruction publique au sujet de la réforme des études normales ne sont pas éloignées des propositions de la S. P. N.

Quant à la revision de l'échelle des traitements et du Fonds scolaire, la conjoncture — ainsi parlent les banquiers — est favorable car l'horlogerie, source essentielle de l'économie neuchâteloise, alimente abondamment la caisse de l'Etat.

Cependant nos revendications ont d'autant plus de chances d'aboutir que nous serons plus unis. Souvenons-nous que la dissidence qui a travaillé en marge de la S. P. N. lors de la dernière revision du Fonds scolaire nous a coûté cher, ainsi que je l'ai rappelé dans l'un de mes derniers articles. La discipline corporative exige que l'on fasse abstraction de tout personnalisme. C'est là mon dernier mot.

Mais je ne voudrais pas poser la plume sans dire à mes collègues du Comité central toute ma gratitude pour l'amicale bienveillance et la confiance qu'ils m'ont témoignées jusqu'à ce jour.

Et, en prenant congé des membres de la S. P. N., je dois me séparer aussi avec un vif regret du rédacteur du *Bulletin*, mon vieil ami Charles Grec, avec qui j'ai toujours fait bon ménage grâce à son inépuisable complaisance que j'ai souvent mise à contribution. Que voulez-vous ? La place est petite dans notre tribune, et, parfois l'on s'y chamaille entre correspondants quand il faut empiéter sur le terrain du voisin. Il appartient alors au maître de la maison de régler les appétits. Charles Grec s'y est chaque fois employé le mieux qu'il pouvait. Merci à ce vaillant porte-parole de la Romande avec qui je reste lié par de beaux et nombreux souvenirs.

J.-Ed. M.

MISES AU CONCOURS

La Sagne. Poste d'institutrice de la classe des Roulets.

Délai d'inscription : 8 avril 1946.

Buttes. Un poste d'institutrice.

Délai d'inscription : 15 avril 1946.

Le Paquier. Poste d'instituteur.

Délai d'inscription : 15 avril 1946.

INFORMATIONS

G. R. E. P.

Communications :

1. Le président romand du G. R. E. P., William Perret, instituteur à Neuchâtel vient d'être nommé directeur de l'Office cantonal des mineurs. Bien que quittant l'enseignement, notre collègue continue à présider aux destinées du G. R. E. P.

2. Le président du G. R. E. P., section vaudoise, est M. Jules Rochat, professeur, Avenue Vinet 13. Il remplace Mlle Julie Chamot devenue secrétaire.

3. Du 15 au 21 avril, à Cannes, Freinet organise un cours d'enseignement nouveau, d'imprimerie à l'école et de techniques modernes, avec la collaboration de ses élèves. Le G. R. E. P. ne peut rien organiser pour l'instant en fait de voyage en France. Ceux qui s'intéressent au cours de Cannes sont priés de s'adresser directement à Célestin Freinet, Vence (Alpes Maritimes), qui désire la participation de quelques Suisses. Dès que nous aurons reçu des détails, nous informerons ici les amateurs.

4. La *Lettre du G. R. E. P.* a été retardée à cause de difficultés provenant des rapports lents et difficiles avec la France. La lettre est en chantier.

5. Notre collègue Adrien Perrot, instituteur à Grandval, Jura bernois, devient dépositaire de toute la littérature concernant l'Imprimerie à l'Ecole, l'Educateur du Centre de Vence, des brochures *Bibliothèque de travail*, des petits journaux publiés en France par des écoles de diverses régions, de la *Gerbe* qui réunit les plus jolis travaux, des fiches publiées par la Coopérative de l'enseignement laïc, des fiches de calcul, de *L'école moderne française*, de la *Grammaire en quatre pages*, de Freinet, etc. Les personnes désirant recevoir, pour les consulter, ces publications sont donc priées de s'adresser à M. A. Perrot qui se chargera de les mettre en circulation. Ne pas oublier de joindre des timbres pour l'affranchissement.

M. Perrot publiera ici, prochainement, la liste des publications à disposition.

M. Perrot devient membre du comité G. R. E. P. Nous espérons voir naître, cette année, une section jurassienne.

6. Le cours de M. Georges Dubois, professeur de sciences naturelles au Gymnase cantonal de Neuchâtel, sur *Le cerveau, instrument de l'intelligence* et donné à Neuchâtel et à Lausanne, est terminé. Les six leçons de ce cours ont passionné tous les participants.

7. Deux collègues, Mlles Bonzon et Panchaud, ont organisé à Bex, en mars, une rencontre à laquelle participaient des membres du corps enseignant primaire, secondaire et professionnel. Sur le désir des auditeurs consultés au préalable, W. Perret a parlé sur ce sujet : *Que devons-nous entendre par adaptation de l'enseignement ?*

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

« MA GRAMMAIRE »

Nos classes du degré intermédiaire vont être dotées d'un nouveau manuel de grammaire¹ destiné à remplacer le cours de langue Vignier. Les parties consacrées au vocabulaire et à la composition ont été supprimées. On a estimé, avec raison croyons-nous, que le maître peut tirer de son enseignement assez d'occasions de faire du vocabulaire, sans éparpiller encore ses efforts en lui proposant des listes de mots. Pour les débuts de la rédaction, un cours systématique aurait peu de chances de répondre à l'extrême diversité de besoins que comporte un enseignement souple et personnel.

D'aucuns trouveront peut-être qu'un manuel de grammaire est inutile pour des enfants de 9 à 12 ans. A-t-on besoin de connaître étiquettes, définitions et règles pour apprendre à s'exprimer? Ne faut-il pas cultiver l'élocution, donner le goût de la lecture, exercer à composer et à orthographier? Tant pis si l'élève ignore la formation du passé antérieur ou le rôle de l'attribut! Pourquoi avoir conservé cette étude alors que l'on recommande un enseignement par les centres d'intérêt, dans lequel les connaissances s'enchaînent selon un plan organique?

Vous pensez bien que M. Paul Aubert a longuement retourné ces problèmes avant d'entreprendre son travail. Si l'on examine attentivement son manuel, on trouvera les éléments de sa réponse.

Sans renier du tout la valeur des centres d'intérêt, M. Aubert estime qu'un guide simple et clair aidera les maîtres. Les plus expérimentés, les plus habiles et ceux qui travaillent dans des conditions favorables (car il faut penser à l'extrême diversité de nos classes) utiliseront ce manuel pour des mises au point et pour des revisions. La grande majorité, j'en suis persuadé, appréciera la richesse d'un tel ouvrage.

Et puis, il y a grammaire et grammaire! A un point de vue tout extérieur d'abord. Avez-vous remarqué comme moi, combien ces pages sont aérées et plaisantes? Le temps n'est plus aux manuels compacts, sans aucun attrait. Des dessins simples et vivants, de la couleur même. Heureux enfants!

Mais regardons-y de plus près. N'aperçoit-on pas que le gros effort de l'auteur a été de s'approcher de l'enfant? Il a voulu partir de sa langue, la saisir dans la vie, pour l'étudier avec lui. Je le vois, amorçant une conversation avec des élèves, prélevant quelques échantillons de cette matière toute fraîche pour l'examiner. N'est-ce pas la meilleure méthode pour susciter l'intérêt? Par quelques brèves indications, l'auteur nous suggère de ne pas nous en tenir à une analyse mécanique: cherchons des mots qui expriment le futur, pensons à l'idée de lieu, comment formuler un ordre?

La préoccupation de cultiver la langue de l'enfant apparaît encore plus nettement si l'on parcourt les exercices. C'est à eux que M. Aubert

¹ « Ma grammaire », manuel à l'usage des classes du degré moyen, de Paul Aubert, illustrations de John Leyvraz, Payot éditeur, Lausanne.

a fait la grosse part et il a eu cent fois raison. Les résumés, les définitions, les règles sont réduits à la portion congrue et rédigés en une langue simple. Quelle variété et quelle ingéniosité dans la gerbe d'exercices qu'apportent toutes les leçons ! Chacun s'y sentira à l'aise pour choisir selon les possibilités de sa classe. Rien de mécanique, de lourd. On passe graduellement de la reconnaissance à l'invention, de l'analyse à la synthèse ; on a l'impression de progresser sans lassitude parce que la nouveauté et l'imprévu stimulent la réflexion et la recherche. Ces devoirs, dont beaucoup sont en phrases détachées sont bien à la portée de l'enfant et pourront se faire oralement. On remarquera aussi la qualité des textes qui ne sont pas là uniquement pour exercer une difficulté, mais qui donneront le sens de la beauté littéraire. Souvent la leçon se termine par une poésie charmante qui illuminera le visage de nos petits.

Se rend-on compte de la valeur d'une telle conception de la grammaire pour l'élocution, le vocabulaire, la phraséologie et l'orthographe ? Elle sera vécue par nos écoliers et non pas seulement récitée ou ressassée. Ils pourront y mettre quelque chose d'eux-mêmes, elle les incitera à créer.

On voit que l'auteur a étudié les travaux des linguistes modernes, qu'il s'est inspiré heureusement des manuels de notre regretté Atzenwiler et surtout, qu'avant de fixer sa matière, il l'a expérimentée dans des classes et qu'il a tenu compte des remarques et suggestions de ses collègues.

En connaisseur des nécessités de l'enseignement, M. Aubert a dosé et réparti la matière en tenant compte des besoins de l'enfant. Par l'étude fouillée et bien graduée du verbe et de la proposition, il aborde les éléments les plus importants de la langue, les outils de l'expression. Dans les autres chapitres, ces sujets s'amplifient et demeurent les thèmes principaux.

Je souligne aussi la valeur des exercices de revisions, des résumés récapitulatifs, des tableaux de conjugaison, des graphiques ; autant d'éléments qui faciliteront l'entraînement et l'acquisition.

Merci à M. Aubert. Son manuel sera un précieux instrument de travail qui fera aimer notre belle langue française.

H. Jeanrenaud.

ANALYSE LOGIQUE

A. Exercices sur l'accord de l'adjectif

Indiquer le rôle des adjectifs entre parenthèses. Il y a parfois deux sens possibles ; les indiquer et écrire l'adjectif correctement en justifiant clairement l'accord.

1. Un vêtement de couleur un peu (usé).
2. Un vêtement de couleur un peu (passé).
3. Une quantité de lettres (aimable).
4. Une quantité de lettres (infini).
5. Une robe d'enfant (brodé).
6. Une robe d'enfant (tout jeune).

(Tiré de : Crouzet, Méthode française I, p. 141.)

7. Ronsard a écrit :

« Et toi, race gothique, aux armes toujours prête ! »

A-t-il eu raison d'écrire *prête* comme il l'a fait ? Pourrait-on écrire autrement ? Quelle orthographe est la meilleure et pourquoi ?

8. Y a-t-il vraiment une différence de sens entre :

Le meilleur des mondes possible » et

« Le meilleur des mondes possibles » ?

B. Le rôle et le sens des déterminatifs

Montrez que les art. ou adj. dét. donnent au mot *maison* une précision croissante. Justifiez leur emploi :

Une promenade

Je marchais depuis longtemps sans rencontrer nulle part ni troupeaux, ni *maison*, ni habitants. A la fin, j'aperçus une mince fumée bleuâtre sortant d'une *maison* basse à demi cachée sous les arbres. Quelque *maison* de chasseur, pensai-je, ou quelque hutte de braconnier. Comme j'approchais, la *maison* m'apparut soudain entre deux peupliers : c'était une cabane ronde, couverte de chaume. En même temps, un homme se redressait derrière une haie, où il bêchait : « Vous venez voir ma *maison* ? demanda-t-il en riant ; je n'ai pas souvent pareille visite. — Cette *maison* est donc à vous ? fis-je en montrant la chaumière. — Oui ; je l'ai bâtie moi-même ; j'y vis seul du lait de mes chèvres et des produits de mon jardin, pauvre et heureux, loin des hommes. »

(Tiré de : Crouzet, Méthode française I, p. 61.)

Indiquer encore la fonction des mots (dernière phrase) *seul*, *lait*, *produit*, *pauvre et heureux*, *du* (lait), *des* (produits).

C. Le sens de l'article

Montrer la différence de sens entre les articles soulignés ; montrer que cette différence de sens provient d'un emploi différent du nom.

1. Le cheval est la plus noble conquête de l'homme.

Amène-moi le cheval noir.

2. Le lion est le roi des animaux.

Le lion de Tartarin n'était qu'un pauvre âne.

3. L'homme est un loup pour l'homme.

C'est l'homme que nous avons rencontré dans le bois.

4. La patience. — La chaise du pupitre.

5. Le platane est l'arbre des promenades.

On a abattu le platane du préau.

Vois-tu l'arbre qui couronne cette colline ?

D. Sens abstrait (ou général) et sens concret (prim.-sup.)

On réserve souvent ce mot « abstrait » pour les noms désignant ce qui ne peut tomber sous le sens, ce qui ne peut être vu et touché. Exemple : l'âme, la patience. C'est à la fois restreindre et fausser la signification de *abstrait*. *Abstraire*, l'une des opérations capitales de l'esprit, c'est isoler une qualité commune à une série d'objets pour la considérer à part : la neige est blanche, le papier est blanc, le drap est blanc ; nous pouvons considérer à part la *blancheur*, sans plus penser au papier, à la neige et au drap, la séparer pour ainsi dire de son support ; comme la *blancheur* ne peut exister matériellement en elle-même sans « quelque chose » de blanc, le mot désigne une pure idée, une pure *abstraction*, c'est un mot abstrait. On conçoit que, dans ce sens, il ne puisse avoir de pluriel ou de singulier ; il est en quelque sorte neutre au point de vue du nombre. Par contre, dans cette phrase de Flaubert (Salambô) : « Dans la nuit, des *blancheurs* brillaient », le mot « blancheur » désigne des objets blancs, il a un sens concret.

Le mot abstrait a un sens général. Ainsi dans la phrase « le chat est hypocrite », le chat est une pure idée obtenue à l'aide de toutes les images *chats* concrètes et particulières que l'esprit a recueillies au cours de la vie. Voilà pourquoi il est absurde de donner à de jeunes enfants un sujet de composition intitulé par exemple : « le chat », ou « la vache », etc. La faculté d'abstraction ne peut devenir consciente qu'à partir de 15 ou 16 ans, et pour de bons élèves.

Dire, dans les exercices suivants, pourquoi les noms sont employés au sens concret ou au sens abstrait (chaque exemple peut donner lieu à une discussion susceptible de se colorer de logique ou de philosophie !).

1. Avoir de l'ennui. — Avoir des ennuis.
2. Etre dans la misère. — Avoir des misères.
3. Montrer de la bonté. — Recevoir des bontés.
4. Aimer la peinture. — Acheter des peintures.
5. La science. — Les sciences.
6. L'or a été la cause de bien des déchéances. — Les ors reluisaient.
7. Le vert, dit-on, repose les yeux.
Le peintre m'a fait acheter du vert.
8. Le cheval est la plus noble conquête de l'homme.
Le paysan attelle son cheval noir.

E. Distinguer l'apposition et le complément du nom (voir plus haut)

Genève, la Rome protestante. — La Ville Lumière. — Le roi des paysans. — Le roi Soleil. — Le siècle de Louis XIV. — Un bateau à hélices. — Un million d'hommes. — Un verre de bière. — L'historien Michelet. — Michelet l'historien. — La ville de Vevey. — Le général Guisan. — Une tasse de porcelaine. — Une tasse de lait.

Un morceau de pain. — Une feuille de papier. — Le vase de Soissons. — La tabatière de Louis XIV. — La cité de Romont. — Le château

de Chillon. — L'Athènes de la Limmat. — Un diamant d'une belle eau. — Saint François, l'ami des oiseaux. — La caserne de la Pontaise. — Le village de Saint-Légier. — Un violon d'Ingres.

F. Indiquer la fonction de l'adjectif. Dire s'il est **attribut** ou **épithète**.

Préciser s'il est attribut du sujet ou du compl. d'objet

Les écoliers chinois sont *remarquables* d'application. — Je t'aimais *inconstant*, qu'aurais-je fait *fidèle*? — Le petit Poucet voit au loin une *faible* lueur. — On le découvrit, les pieds *gelés*. — Nous trouvâmes un lièvre blessé. — L'ouvrier tomba *foudroyé*. — Je vous vois, ô mes amis, *juchés* sur l'arête tranchante. — Un jour de printemps rendra *vertes* et *fleuries* ces plaines décolorées.

On le découvrit *gelé*. — Maupassant est mort *fou*. — L'homme naît *bon*, dit Rousseau. — Je vous trouve *changés*. — Etes-vous *prêts*? — Le livre est un ami *fidèle*. — Ces enfants me paraissent bien peu *dociles*. — Je vous trouve *rassurés*. — *Grande* est la Diane des Ephésiens. — Que d'artistes et de savants vécurent *ignorés*. — On voyait des clairons à leur poste *gelés*. — La mère trouva son fils *occupé*.

G. Analyse de compléments

Analyser les compléments soulignés. L'effort principal doit porter sur la *justification* de l'analyse.

Nous parlons *de vous*. — Que de peine pour obéir à *ses parents*. — La lettre pesait vingt grammes. — Il est d'une humble famille. — L'homme frappa *la bête de son bâton*. — Il donna *de la tête* contre le mur. — L'auto était conduite *par un chauffeur*. — Qui donne *aux pauvres* prête à Dieu. — Il cherche par tous les moyens à nuire à *ses voisins*. — *De désespoir* la pauvre femme abandonna la lutte. — Il cassa son assiette *de colère*.

Nous mourons *de froid*. — Mazarin succéda à *Richelieu*. — J'achète *de la laine*. — Je ne songeais pas à *ce plat*. — Les soldats résistèrent *la nuit entière*. Tu dois rougir *de honte*. — Nous avons expédié un *tonneau* à notre client. — Comme cet enfant ressemble à *sa mère*! — Pourquoi ne donnes-tu pas *quelque chose* à ce malheureux? — Depuis un mois je ne reçois pas *de nouvelles de mon frère*. — J'aime à jouer (devant un infinitif ou de peuvent être *explétifs*, et l'infinitif est objet direct). — Le pasteur nous exhorte à *la vertu*.

H. Même exercice

Mahomet appartenait à *la famille* des Koraïchites. — Regardons à *nos pieds*. — Les hirondelles apportent *des moucheron*s à *leurs petits* sans s'effrayer de *la fumée des pipes* (Th. Gauthier). — Je te prêterai *cet ouvrage*. — Nous doutons *de l'avenir*. — Comme ce récit plaît *aux enfants*! — En Angleterre, l'aîné hérite encore *de tous les biens* de son père. — Je recommence d'y *voir clair*. — Bazaine fut accusé *de trahison*. — Que de grands hommes sont nés *d'une humble famille*. — Il le frappa *de son bâton*.

V. Dentan.

LECTURES GÉOGRAPHIQUES

CHINE, MONGOLIE

Province chinoise

Comme ceux du Honan, les misérables paysans du Shensi (province chinoise) habitent des cavernes qu'ils creusent dans les falaises de terre poreuse et jaune. Leurs champs sont pauvres ; chaque pluie entraîne des terres qui s'en vont combler, très loin de là, le grand Fleuve Jaune et provoquent peu à peu ses redoutables changements de lit. Pour réparer le méfait des pluies, les hommes, comme des fourmis, transportent infatigablement de la terre dans des paniers suspendus à leurs balanciers. Plus aucune forêt ne régularise le climat, n'atténue les précipitations ; pour se chauffer, pendant des siècles, les fils de Han ont déboisé ; il ne reste plus un arbre.

Cette terre impalpable donne son caractère le plus marquant au paysage chinois. Elle coule sous l'averse, elle fuit même entre les mailles des paniers dans lesquels les paysans la rapportent. La notion même d'un roc, d'un caillou, semble ici appartenir à une autre planète.

Cette fluidité semble atteindre jusqu'au parler des Chinois, voyelles modulées, sourdes ou chantées, où l'oreille attend le rare passage d'une consonne solide pour s'y accrocher.

Le manger chinois lui-même s'allie bien à cette nature : désossé, préparé pour les baguettes, trituré, archi-cuit dans des sauces exquis, il se présente sous forme de bouillies, de petits tas où rien n'est entier. Et la nourriture unique de millions de paysans, le « t'oô fou » est un flan de farine de haricot, jaunâtre et flasque.

Le travail quotidien de cette terre, l'usage journalier de cette nourriture, de cette langue, n'expliquent-ils pas la forme du caractère chinois ?

Ella Maillart.

Oasis interdites. Grasset, Paris 1937.

Monastère bouddhiste

... Koumboum apparaît tout à coup, construite en amphithéâtres dans un vallon dénudé, avec ses pagodes aux toits d'or qui scintillent comme des bijoux parmi les terrasses incolores des habitations, avec la blancheur de ses longs murs passés à la chaux où se pressent les logements des moines. C'est tout le charme de Koumboum, cette blancheur lumineuse au milieu des teintes de pastel qui s'harmonisent sous le ciel bleu pâle : terre beige, or adouci des pagodes, arbres gris sans feuilles et taches brun-rouge des lamas entortillés dans leur toge qui les rend manchots. De loin ces saints hommes, bien enveloppés dans leurs jupes dont les mille plis s'évasent vers le bas, semblent autant de tulipes ambulantes.

Ella Maillart.

Oasis interdites. Grasset, Paris 1937.

Cuisine mongole

Avant de boire, très pieux, le Mongol fait le tour de sa tente pour lancer une cuillerée de thé en offrande aux quatre points cardinaux.

... Au milieu de la journée et au petit déjeuner, nous mangeons la « tsamba » : dans du thé bouillant et salé, on fait fondre un morceau de beurre auquel on mélange de la farine d'orge grillée ; on malaxe le tout d'une main habile et l'on en fait une boulette solide, prête à être mangée.

Ella Maillart.

Oasis interdites. Grasset, Paris 1937.

CHINE

Champs de sorgho

On dirait une sorte de seigle géant, à forte tige haute de quatre à cinq mètres, planté en lignes espacées qui ouvrent de tous côtés des allées uniformes sans horizon, et confondues très vite en une même muraille jaune. Depuis des siècles, et encore maintenant, ce sont ces champs qui entravent la chasse aux brigands dans tout le nord de la Chine. A dix mètres, vous ne voyez plus les hommes qui peuvent facilement se glisser entre les cannes, sûr moyen de surprise et de retraite...

... On aperçoit de temps à autre entre les tiges de grosses taupinières de terre battue ou de briques, ce sont des tombes. On voit que la charrue a pris grand soin de ne pas les endommager, et c'est une dure tâche, car ces tombes vieilles de plusieurs siècles sont très nombreuses, semées au hasard, encombrant les champs ; mais elles renferment les restes des ancêtres et comme le culte des parents est le vrai culte de Chine, on n'y touche pas.

J.-D. Subilia.

La Chine qui bouillonne. Labor, Genève 1941.

Nourriture paysanne

Chaque jour, ils (quatre paysans) se procurent pour six dollars de haricot, ils le broient, le cuisent, recueillent la pâte dans de vieux bidons à essence, puis la filtrent et la laissent sécher dans des sacs. Cela forme de gros blocs qui sont blancs quand ils datent de la veille, et gris quand vieux de plusieurs jours, ils ont servi tour à tour de tables, de chaises et d'oreillers. Plus tard, ils les feront fondre et passer dans des demi-courges percées de trous. La pâte chaude tombe dans des bassins pleins d'eau où elle se durcit et prend une transparence glauque : ce sont les fameuses nouilles chinoises.

J.-D. Subilia.

La Chine qui bouillonne. Labor, Genève 1941.

Moissons dans l'ancienne Chine (Le poème du millet)

Les socs des charrues sont bien affilés, le travail commence par les champs du midi.

Semons les grains de tous semis, car en eux la vie est enclose.

On vient à nous avec des paniers, les uns carrés, les autres ronds. Le millet est notre nourriture. Les chapeaux de bambous se relèvent et s'agitent, les houes fouillent le sol, pour arracher l'herbe mauvaise. L'herbe mauvaise pourrit, le millet devient vigoureux. Il tombe avec bruit sous la faucille.

Il est mis en monceaux serrés. Les monceaux sont hauts comme les remparts d'une ville, serrés comme les dents d'un peigne. Les cent

maisons s'ouvrent (pour recevoir le grain), les cent maisons sont pleines, les femmes et les enfants sont dans la joie...

Texte chinois tiré de l'ode Léang Sou. Cité par M. H. Rohrer : *Confucius et l'ancienne civilisation de la Chine*. Suisse contemporaine, juillet 1945.

Voir également : M. Bernard Vuilleumier, *Généralités sur le symbolisme chinois*, avec deux planches hors-texte (manteau impérial et douze ornements emblématiques). Suisse contemporaine, juin 1943.

BIBLIOGRAPHIE

La discipline et l'éducation : du dressage à l'autonomie, de Mme Seclet-Riou. — Collection « Carnets de pédagogie pratique ». — Fr. 55.—. Editions Bourrellet et Cie, 55, rue St-Placide, Paris VIe.

Cette étude s'efforce de déterminer le rôle et la place de la discipline dans l'éducation en situant l'une et l'autre dans l'ensemble des phénomènes sociaux qui les conditionnent. Si la discipline peut caractériser une éducation et en définir la valeur, elle est aussi caractéristique d'une société et d'une civilisation. C'est ce qui ressort de la première partie de l'ouvrage, où un raccourci historique permet de saisir le parallélisme des tendances de l'éducation et de la civilisation dans un groupe social donné et les origines anciennes de nos pratiques disciplinaires.

La seconde partie se situe, elle, dans le présent. Elle résume les notions que les sciences modernes nous apportent sur la vie physique et psychique de l'enfant. Les principes qui en découlent sont exposés et ainsi se définissent les caractères d'une discipline vraiment éducative. Les pratiques disciplinaires sont alors examinées, les difficultés mises en lumière, les problèmes pratiques posés, et suggérées les solutions à la fois logiques et humaines.

Vie de Pestalozzi, par Albert Malche. — Un volume in-16 broché, huit hors-texte et couverture illustrée. Fr. 5.50. Librairie Payot, Lausanne.

Une nouvelle édition de ce livre s'imposait au moment où la Suisse entière célèbre la mémoire de Pestalozzi. Il importait en effet que Pestalozzi eût un commentateur de langue française dans sa propre patrie ; c'est aussi afin de remettre sous les yeux du public une vue d'ensemble de cette sublime existence dont le rayonnement n'a cessé de se faire sentir. L'auteur s'est tenu à égale distance de la biographie romancée et de la simple critique. Il a voulu donner de son modèle un portrait documenté mais vivant et restituer l'image fidèle de celui qui disait : « Vivre c'est se surpasser ».

Cette vie fut en effet celle d'un saint laïque et l'on peut dire que son grand miracle a été de donner à chacun la possibilité d'en perpétuer les exemples d'idéal, de courage et d'amour. En ce temps où la guerre et ses suites ont gravement compromis les valeurs spirituelles, il est bon de rappeler ce rénovateur de son pays qui n'a vécu que pour ces nobles réalités. La nouvelle édition de la « Vie de Pestalozzi » est augmentée d'une notice bibliographique ; elle est illustrée de huit hors-texte.

Un livre que tout éducateur doit lire

PAUL ANDRÉ

LA SUISSE FRANÇAISE TERRE ALÉMANIQUE ?

Première partie
La réalité politique

Interdite par la censure
en 1941

Deuxième partie
Artisans de l'opinion

Débutant par
« Comment on interdisait un livre »
pages interdites par la censure en 1944

En un fort volume de 412 pages **Fr. 8.50**

Edition sur Vélin volumineux, exemplaires numérotés avec
la signature de l'auteur **Fr. 40.—**

LES ÉDITIONS TRANSJURANES MONTREUX

En vente chez tous les libraires

BON

pour un rabais spécial sur tous
les achats chez

BORNET S. A.

Electricité Eau Gaz

GENÈVE RUE DE RIVE TÉL. 5 02 50

262



PAPETERIE - LIBRAIRIE
LAUSANNE

284

LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

assure ses membres contre les accidents auprès de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE

Pour connaître les conditions de cette assurance des plus avantageuses, s'adresser à
M. Pierre JAQUIER, instituteur à Givrins, Vd.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

1938 29 élèves

1942 59 élèves

1946 105 élèves

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

330

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

**le calcul
l'école active
le travail
manuel**

293

RESTAURANT BOCK

LAUSANNE

C. Paux et G. Esenwein, succ.

Grand-Chêne 4

Tél. 2.76.58

LE RESTAURANT DES GOURMETS ET DES BONS VINS
SALLES POUR SOCIÉTÉS, CONFÉRENCES ET BANQUETS

Stamm S. P. V.

222

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9.

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces: Administration du «JOURNAL DE MONTREUX»

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Un livre que tout éducateur doit lire

PAUL ANDRÉ

LA SUISSE FRANÇAISE *TERRE ALÉMANIQUE ?*

Première partie
La réalité politique
Interdite par la censure
en 1941

Deuxième partie
Artisans de l'opinion
Débutant par
« Comment on interdisait un livre »
pages interdites par la censure en 1944

En un fort volume de 412 pages **Fr. 8.50**

Edition sur Vélín volumineux, exemplaires numérotés avec
la signature de l'auteur **Fr. 40.—**

LES ÉDITIONS TRANSJURANES MONTREUX
En vente chez tous les libraires

Jeune homme

16 ans, cherche place comme **demi-volontaire** dans famille d'instituteur. Vie
de famille exigée. S'adresser à **W. Läuchli, Sempacherstrasse 38, Bâle.**

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent

Charles Krieg
Tél. 3.71.75
316

LAUSANNE

LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE
assure ses membres contre les accidents auprès de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE

Pour connaître les conditions de cette assurance des plus avantageuses, s'adresser à
M. Pierre JAQUIER, instituteur à Givrins, Vd.